

## PROPOSITIONS DU GROUPE ENVOL

Gestion administrative et financière :  
avoir une meilleure visibilité et transparence sur la gestion budgétaire

- Avoir une présentation des comptes tous les mois ;
- Prévoir une présentation annuelle par le mandataire d'un budget prévisionnel pour l'année auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux afin d'avoir une visibilité sur l'argent dont dispose la personne majeure protégée et de leur permettre d'anticiper les dépenses ;
- Garantir la liberté de disposition et d'utilisation de l'argent de vie (dans un contrat par exemple) ;
- Mettre en place un virement automatique de l'argent de vie.